

Pour le plaisir d'y vivre !



**POLITIQUE
DE LA FAMILLE
ET DES ÂÎNÉS
2022-2026**



Table des matières et mot du maire

Mot du maire	3
Mot du responsable des questions familiales et président du comité de la politique familiale et des aînés.	4
Avant-propos	5
Définitions	5
Portrait et consultation du milieu	6
Principes directeurs	8
Axes d'intervention, orientations et objectifs	8
Mise en œuvre de la politique	9
Conclusion	9
Plan d'action	10
Remerciements.	16
Sources des informations	16

Afin de faciliter la lecture du présent texte, nous avons employé
le masculin comme genre neutre pour désigner aussi bien les femmes
que les hommes.





Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

C'est avec fierté que nous vous présentons la politique de la famille et des aînés de notre Municipalité. Ce n'est pas la première fois qu'un groupe de citoyens et d'élus parviennent à produire une telle politique. En effet, il s'agit en fait du renouvellement de la politique qui a été adoptée il y a déjà quelques années et qui méritait un rafraîchissement. Comme nous avons travaillé fort pour accomplir de nombreuses actions identifiées dans la dernière version de la politique, un renouvellement s'imposait alors. Ainsi, le comité de la famille et des aînés s'est réuni à de nombreuses reprises au courant des derniers mois afin de faire un nouvel état de situation et proposer un plan d'action renouvelé.

Il s'agit donc du fruit de nombreuses heures de travail et d'une réflexion importante ponctuée par de nombreuses consultations avec la population de Lambton. Nous sommes donc confiants que cette nouvelle politique accompagnée de son plan d'action reflète bien les désirs et les aspirations de notre communauté.

Par cette politique, nous confirmons l'importance accordée à nos familles et nos aînés dans les prises de décisions municipales, palier de gouvernement le plus près de la population. Nous souhaitons ardemment que les actions priorisées aideront à créer un milieu de vie plus favorable aux aînés et aux familles. En d'autres mots : nous voulons faire en sorte que les aînés puissent bien vieillir chez nous en se sentant appuyé et accompagné et faire en sorte que les familles soient bien accueillies et qu'elles bénéficient d'une qualité de vie inégalée afin de les retenir et d'en attirer davantage.

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont participé de près ou de loin à cette politique et à ce plan d'action et à leur assurer de mon engagement par un suivi rigoureux.

Ghislain Breton
Maire de Lambton

Mot du responsable des questions familiales et président du comité de la politique familiale et des aînés

C'est avec un sentiment de devoir accompli que le comité de la politique familiale et des aînés vous présente le renouvellement de sa politique municipale. Le comité précédent a travaillé fort dans un contexte particulier pour vous livrer un plan d'action qui est fortement ancré dans la réalité de notre milieu. Je tiens d'abord et avant tout à leur rendre hommage et à les remercier. Une reconnaissance particulière à Messieurs Ouellet et Fortier, ex conseillers municipaux qui ont contribué significativement à cette politique et qui continueront à contribuer à titre de membres du comité de suivi.

L'emphase mise sur le bien-être des aînés et des familles dans nos politiques municipales ne date pas d'hier. En fait, nous avons obtenu notre première reconnaissance «Municipalités Amies Des Aînés» (MADA) en 2012. Nous avons ensuite fait le choix d'élargir notre politique aux familles, élargissant ainsi notre champ d'action en reconnaissant que le bien-être des familles au sens large contribue de façon déterminante au bonheur et à l'épanouissement de nos jeunes et moins jeunes.

Cette approche intergénérationnelle sera reflétée dans les actions que nous priorisons pour les prochaines années, car nous croyons fermement que la favorisation des rapprochements intergénérationnels permet d'offrir un milieu de vie plus humain, plus empathique et plus à l'écoute des besoins et de la réalité de son prochain.

Comme vous le verrez, nous avons regroupé nos actions selon divers axes d'interventions, soit la santé, la sécurité et les transports, la vie citoyenne, les loisirs et la culture, le logement, la rétention et l'attractivité résidentielle. Nous savons qu'il n'y a pas qu'un seul élément qui favorise le bonheur de nos familles et de nos aînés et qu'ainsi notre action doit prendre une approche multidimensionnelle pour obtenir des retombées positives.

Finalement, notre travail ne s'arrête pas ici. En effet, grâce au comité de suivi nommé par le conseil municipal, nous allons pouvoir monitorer l'atteinte de nos objectifs et la réalisation des actions prioritaires. Nous espérons ainsi être le plus transparent possible dans cette démarche et rendre des comptes à la population pour nous assurer que cette politique et ce plan d'action n'aura pas été fait en vain.

Nous avons bien hâte de voir les fruits que nous récolterons collectivement de cette initiative.

Alain Villeneuve

Conseiller municipal au poste numéro quatre





À PROPOS

Œuvrer pour la famille et les aînés, c'est en même temps consolider la communauté et tendre ainsi vers un idéal pour tous. L'adoption et la diffusion d'une politique municipale de la famille et des aînés constituent une étape de plus vers l'amélioration de la qualité de vie globale du milieu. C'est pourquoi Lambton a adopté en 2015 une politique de la famille et des aînés, qui est actualisée dans le présent document. À noter que la municipalité de Lambton a obtenu sa reconnaissance Municipalité amie des aînés dès 2012 (MADA).

Il était temps de revoir le contenu du document préalable et de sonder à nouveau les besoins des familles et aînés, afin de s'aligner sur leurs nouvelles réalités. Un bilan de la démarche précédente a d'abord été réalisé. Des échanges ont également eu lieu entre les acteurs du milieu; les élus, les organismes et les citoyens qui se sont impliqués dans le comité de pilotage de la révision du document ou qui ont participé à la consultation publique via un sondage citoyen. Ces échanges ont confirmé de nouveau que la famille et les aînés occupent une place de choix dans la communauté de Lambton. Les besoins sont clarifiés. La Politique de la famille et des aînés de Lambton réitère l'engagement du milieu, celui de placer l'intérêt de la famille et des aînés au centre des décisions d'avenir de la municipalité.

Cette démarche s'inscrit dans un cadre de développement durable pour les générations présentes et futures. Après tout, en améliorant la vie des familles et des aînés d'aujourd'hui, c'est aussi l'avenir de la communauté de demain qu'on prépare.

DÉFINITIONS

En s'engageant envers les familles et les aînés, la Municipalité reconnaît les enjeux de la société actuelle. Cela se reflète dans les définitions suivantes :

Penser et agir famille, c'est ?

Demeurer vigilant par rapport aux besoins en évolution des familles en restant en contact avec elles. Inciter leur participation citoyenne, mettre en place les infrastructures et projets visant l'amélioration de leur qualité de vie.

Penser et agir aînés, c'est ?

Adapter le milieu, les infrastructures, les façons de vivre la vie communautaire, les projets sociaux, en fonction des besoins des aînés.

Une politique municipale de la famille et des aînés, c'est ?

Un outil ciblant les projets à réaliser en fonction des besoins des familles et des aînés, éclairant les décisions des élus, les actions des organismes et comités famille et aînés.



Portrait et consultation du milieu

Un portrait détaillé de la municipalité a été dressé comprenant: statistiques, informations reçues de la municipalité et des organismes gouvernementaux et paragouvernementaux. Pour compléter ce portrait, une consultation des familles et des aînés a eu lieu via deux sondages distincts personnalisés pour chaque clientèle. Ces consultations ont permis de recueillir auprès des familles et des aînés de Lambton des informations importantes sur leur réalité et besoins actuels.

DÉMOGRAPHIE

En 2016, Lambton compte 700 ménages. À titre comparatif, de 2011 à 2016, la population de Lambton est passée de 1 584 à 1 617 habitants démontrant une variation à la hausse de 2,1% en 5 ans. La moyenne des ménages compte 2,2 personnes, tandis que 90 personnes vivent seules.

L'âge médian est de 51,9 ans alors que celui du Québec est de 42,5 ans. Donc, la population est un peu plus âgée que pour celle du Québec, les 16 à 64 ans représentaient 56,3% de la population par rapport à 65,4% pour le Québec, les 65 ans et plus 28,2% par rapport à 18,8% au national et les moins de 15 ans représentaient 15,8% de la population par rapport au 16,3% pour la province.

**ÂGE MÉDIAN
51,9 ANS**

**- DE 15 ANS
15,8 %**

**16 À 64 ANS
56,3 %**

**65 ANS ET +
28,2 %**

SCOLARITÉ

La population Lambtonnienne de 15 ans et plus est peu scolarisée: 32,7% n'ayant aucun diplôme, contre 19,9% au Québec, 19,2% ont au moins un diplôme d'études secondaires contre 21,5% au Québec et 48,1% détient un diplôme d'études post secondaires contre 58,5% au Québec (Stat can). En 2017-2018, les dernières données disponibles sur le décrochage scolaire du Centre de services scolaires des Hauts-Cantons démontrent que 15,1% des élèves sortants ont quitté les bancs d'école sans avoir complété une première qualification/diplomation, comparativement à 15,4% pour l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

**ÉTUDES POST
SECONDAIRES
48,1 %**

**AUCUN
DIPLOME
32,7 %**

**ÉTUDES
SECONDAIRES
19,2 %**

En 2016, 86,4% des ménages de Lambton sont propriétaires de leur logement. La valeur médiane des logements est de 139 663\$ contre 250 302\$ pour le Québec.

**PROPRIÉTAIRES
DE LEUR LOGEMENT
86.4 %**

On trouve à Lambton: un HLM: Office municipal d'habitation du Granit, 3 résidences pour aînés: Résidence La Rose D'Or, Résidence St François, Résidence Lambton, 551 résidences permanentes contre 467 résidences secondaires (2021). Le nombre de logements locatifs, incluant les maisons à louer est estimé à environ 114.

OCCUPATION

La population active de Lambton (personnes occupées et chômeurs) représentent 60,2% en 2016 contre 64,1% pour le Québec. Le taux d'emploi pour sa part est de 58,3% contre 59,5% pour le Québec. 20,5% sont travailleurs autonomes, contre 78,9% de salariés. Le Québec, pour sa part, totalise 11,5% de travailleurs autonomes. Le taux de chômage en 2016 est de 3,1% contre 7,1% pour le Québec.

**SALARIÉS
78,9 %**

**TRAVAILLEURS
AUTONOMES
20,5 %**



REVENU

À Lambton en 2015, le revenu total médian est de 28 784\$ contre 32 972\$ pour le Québec. Le revenu moyen pour sa part est de 35 752\$ contre 42 546\$ pour le Québec. Le revenu moyen provenant de transferts gouvernementaux (pensions, suppléments de revenus, allocations, prestations, etc.) est de 8 559\$ et 21.8% des Lambtonniens profitent de ces revenus. Pour le Québec, cette moyenne est de 8 590\$ et 15.6% des gens profitent de ces revenus. Le revenu total médian des familles économiques de Lambton comptant un couple avec enfant en 2015 est de 84 352\$ contre 105 246\$ pour le Québec. Le revenu moyen pour sa part est de 104 443\$ contre 122 835\$ pour la province.

COMMUNAUTÉ

Les citoyens de Lambton profitent de multiples services de proximité, tels bureau de poste, centre communautaire, école primaire, pharmacie, service de garde, service d'animation estivale, plusieurs services de restauration, épicerie, boulangerie, aréna, plusieurs parcs et terrains sportifs, parc national, accès à un lac, etc. Ils profitent également de la proximité de tous les services de Lac-Mégantic et de St-Évariste.

Événements et activités spéciales sont également offerts :

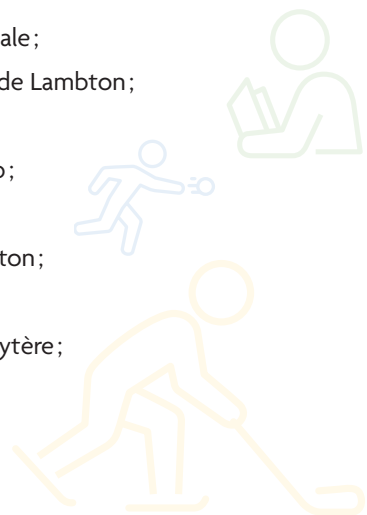
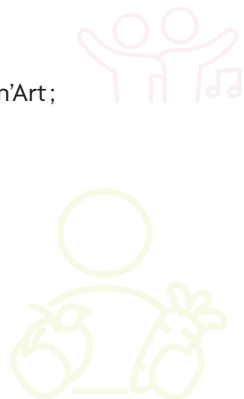
- Festival Songe d'été en musique;
- Série de concerts en plein air Sous le soleil sous les étoiles;
- Symposium de peinture;
- Activités de l'organisme Patrimoine'Art;
- Marché de Noël;
- Carnaval Ti-Cube;
- Rendez-vous Ô Lac;
- Marché public de Lambton;
- Et bien plus.

De plus, des programmes avantagent les citoyens tels le Programme d'accueil des nouveaux arrivants, le Programme de rénovation, le Programme de remboursement de taxes, le Programme de soutien au développement économique, etc.



La **vie communautaire est très active à Lambton** et contribue de manière importante à l'épanouissement des individus. On compte de nombreux organismes communautaires qui collaborent au dynamisme de la collectivité :

- Association GLSF;
- Bibliothèque Municipale;
- Cercle des Fermières de Lambton;
- Chorale St-Vital;
- Chevaliers de Colomb;
- Comité Jeunesse;
- Comité Vitalité Lambton;
- FADOQ;
- Galerie d'art du Presbytère;
- Hockey Mineur;
- Patrimoine'Art;
- Etc.





PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes directeurs sont les énoncés généraux, les pierres d'assises, les valeurs de base sur lesquelles s'appuie la politique de la famille et des aînés. La municipalité de Lambton compte baser le développement de la qualité de vie du milieu, des familles et des aînés sur les principes suivants :

- Les familles et les aînés sont le cœur de la communauté.
- Favoriser pour eux la meilleure qualité de vie possible est donc une priorité à intégrer de façon transversale dans toute décision de développement ;
 - Les aînés font partie intégrante de la communauté et doivent être considérés dans toutes réflexions traitant de développement local.

AXES D'INTERVENTION

Les axes d'intervention se rapportent aux grandes pré-occupations ou aux dimensions sur lesquelles va porter la politique de la famille et des aînés, à savoir :

- La santé ;
- La sécurité et les transports ;
- La vie citoyenne, les loisirs et la culture ;
- Le logement, la rétention et l'attractivité résidentielle.

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

Les orientations précisent sous quels angles les différents axes seront abordés, alors que les objectifs émanent des orientations et précisent les secteurs d'intervention ciblés.

Vous trouverez la description complète de ces axes, orientations et objectifs dans le plan d'action présenté à la fin de ce document.



Mise en œuvre et suivi de la politique

La politique de la famille et des aînés est un outil de référence qui guidera les décisions municipales et sociales en termes de développement et de gestion au cours des cinq prochaines années.

Un plan d'action quinquennal découle de la présente politique. Ce plan constitue un outil de travail en constante adaptation en fonction de l'évolution de la réalité du milieu et du contexte. Suite à l'adoption de cette politique et de son plan d'action par le conseil municipal,



le comité de pilotage de la politique de la famille et des aînés se transformera en comité de suivi de la démarche. Le plan d'action 2021-2026, fera ainsi l'objet d'une révision annuelle, permettant de constater périodiquement l'état d'avancement des projets, de revoir les priorités, d'ajouter ou de retirer des actions en fonction des besoins en constante évolution.

Ces deux outils seront en mesure d'orienter les prises de décisions du conseil municipal, mais également de guider les organismes et citoyens dans le cadre de leurs implications, car la réalisation d'une politique de la famille et des aînés est rendue possible grâce à l'implication de toute la communauté.

Conclusion

Collaborer, concerter, intégrer, soutenir, appuyer, encourager, tels sont les verbes qu'entend conjuguer la Municipalité de Lambton en collaboration constante avec ses citoyens pour tendre vers un idéal pour la famille et les aînés durant les années à venir.

Vivre à Lambton, c'est déjà bénéficier d'un cadre de vie sain, offrant de nombreux services et activités, entouré de gens dynamiques. La politique de la famille et des aînés viendra favoriser que non seulement ces qualités soient maintenues dans l'avenir, mais aussi que toutes les ressources disponibles soient mises à contribution pour accroître encore ce bien-être et, surtout, mieux le garantir à tous les âges et à tous les stades de la vie des citoyens.



Plan d'action 2022-2026

Le plan d'action découlant de la Politique de la famille et des aînés de Lambton 2021-2026, constitue un cadre de référence et d'intervention afin de mieux répondre aux besoins de ses familles et aînés.

La Municipalité de Lambton s'engage à s'associer au milieu dans le but de réaliser les actions inscrites au plan au cours des cinq prochaines années et à évaluer l'avancement de sa réalisation annuellement. Vous trouverez le plan d'action dans les pages suivantes.

OBJECTIF 1: Instaurer des services de santé diversifiés, accessibles et plus performants

*On note une insatisfaction généralisée quant à l'accessibilité à des professionnel(le)s de la santé.
Les citoyens souhaitent avoir accès à un médecin sur place.*

Actions	Cible*				Échéancier				
	SHV	F	A	I	2022	2023	2024	2025	2026
Rechercher un médecin prêt à venir pratiquer à Lambton				•	•	•	•	•	•
Développer un édifice multifonctionnel de services de santé				•				•	•

OBJECTIF 2: Compléter l'offre de services existante ou faire connaître les services méconnus

*Les aînés semblent être mal informés au sujet des prêts d'équipements de loisirs, gratuits ou tarifs réduits.
On note un besoin d'information accrue envers les aînés, et ce de façon générale. Les personnes âgées désirent profiter d'aide à domicile et d'activités sécuritaires permettant de contrer l'isolement.
Le télétravail est de plus en plus en vogue.*

Actions	Cible*				Échéancier				
	SHV	F	A	I	2022	2023	2024	2025	2026
Faire connaître les services de popote roulante, de transport médical et d'aide à domicile du Granit			•		•	•	•	•	•
Faire connaître les services d'entretien extérieur et autres existants (déneigements, gazon, ménage, courses, etc)			•		•	•	•	•	•
Promouvoir le télétravail		•			•	•	•	•	•
Créer une section pour aînés dans l'Info-Lambton		•				•			
Diffuser l'information au sujet de l'aide financière offerte par les programmes d'aide de soutien à domicile		•			•	•	•	•	•
Vérifier la possibilité d'utiliser davantage les gymnases scolaires			•				•		

2. FAVORISER LES SAINES HABITUDES DE VIE

OBJECTIF 1: Inciter l'adoption d'habitudes saines par de la sensibilisation, de la formation et de l'information

Le milieu réclame une offre d'activités et une promotion accrue en lien avec les saines habitudes de vie.

Pour favoriser les saines habitudes de vie, le milieu préconise la sensibilisation et la diffusion d'informations sur le sujet.

Actions	Cible*				Échéancier				
	SHV	F	A	I	2022	2023	2024	2025	2026
Organiser des ateliers sur la nutrition saine et les saines habitudes de vie	•			•		•	•	•	•

AXE 2 - SÉCURITÉ ET TRANSPORTS

1. AUGMENTER LE NIVEAU DE SÉCURITÉ

OBJECTIF 1: Sécuriser la voie publique

Des aménagements ou actions simples pourraient réduire la vitesse des véhicules sur la rue principale et autres voies ciblées.

Actions	Cible*				Échéancier				
	SHV	F	A	I	2022	2023	2024	2025	2026
Installer un deuxième indicateur de vitesse lumineux à l'entrée de la ville				•	•				
Ajouter des traverses piétonnes				•		•			
Installer des panneaux clignotants pour traverses piétonnes				•	•				
Procéder à la mise à niveau des trottoirs				•			•		
Sensibiliser au civisme				•	•				
Reformuler une demande au MTQ pour réduire la vitesse à 50 km				•	•				
Signaliser la limite de vitesse sur la chaussée				•	•				
Installer les dos-d'âne et bollards sur la voie de l'aréna chaque année		•			•	•	•	•	•

1. AUGMENTER LE NIVEAU DE SÉCURITÉ

OBJECTIF 2: Rendre le milieu de vie et les activités plus sécuritaires

*Les personnes âgées désirent profiter d'aide à domicile et d'activités sécuritaires permettant de contrer l'isolement.
Les aînés ont besoin de se sentir plus en sécurité.*

Actions	Cible*				Échéancier				
	SHV	F	A	I	2022	2023	2024	2025	2026
Faire connaître le service d'appel quotidien du Centre d'action bénévole du Granit			•		•				
Perpétuer le programme de présence des cadets de la sureté du Québec				•	•	•	•	•	•
Organiser des activités ou outils d'information au sujet des services, moyens ou les bons réflexes en cas de situation d'urgence			•		•	•	•	•	•
Offrir une formation aux aînés sur l'utilisation du téléphone intelligent			•			•			
Aménager un système de rampe d'accès à l'hôtel de ville				•			•		
Ajouter des bollards le long du rang St-Michel et à l'entrée du Parc pour sécuriser les piétons et cyclistes				•	•				
Poursuivre la signalisation des corridors pour vélo et piétons	•				•				
Aménager une sortie de secours au 2 ^e étage du presbytère				•	•				
Vérifier la possibilité d'installer un ascenseur au presbytère				•				•	

2. FACILITER LES DÉPLACEMENTS

OBJECTIF 1: Diffuser l'information concernant les moyens de déplacement alternatifs

Les moyens de déplacement alternatifs et leurs bienfaits sont méconnus.

Actions	Cible*				Échéancier				
	SHV	F	A	I	2022	2023	2024	2025	2026
Promouvoir l'utilisation du vélo pour les déplacements	•						•		
Offrir des vélos en prêt ou location	•					•			

SHV: Saines habitudes de vie - F: Familles - A: Aînés - I: Intergénérationnel

Actions	Cible*				Échéancier				
	SHV	F	A	I	2022	2023	2024	2025	2026
Promouvoir les bienfaits de la marche	•				•				
Faire connaître davantage le service de Trans-Autonomie			•			•	•		
Promouvoir le service d'accompagnement au transport médical du Centre d'action bénévole du Granit			•		•	•	•	•	•
Faciliter le co-voiturage pour répondre à la demande d'un service hebdomadaire de transport vers les grandes villes			•		•	•	•	•	•

OBJECTIF 2: Diversifier les aménagements favorisant les déplacements

Miser sur la promotion, l'amélioration et l'aspect sécuritaire des aménagements cyclables et piétonniers semble être une voie qui permettra de répondre à de nombreux besoins du milieu

Actions	Cible*				Échéancier				
	SHV	F	A	I	2022	2023	2024	2025	2026
Poursuivre le développement de la piste cyclable	•					•	•	•	

AXE 3 - VIE CITOYENNE, LOISIRS ET CULTURE

1. FAVORISER LE LOISIR ACTIF

OBJECTIF 1: Contrer l'isolement et encourager la socialisation

Les résultats du sondage aînés démontrent un besoin d'activités permettant la socialisation.

Actions	Cible*				Échéancier				
	SHV	F	A	I	2022	2023	2024	2025	2026
Sensibiliser les aînés actifs ou membres des organismes à « sortir » leurs pairs qui n'ont pas l'habitude de participer aux activités			•			•			
Organiser une journée rencontre hebdomadaire pour les aînés			•						•
Mettre en place un programme de rabais à certaines activités pour créer un incitatif à la participation			•						•
Faire une promotion temporaire au Gym, pour les étudiants de 15 ans et plus et les aînés, pour les inciter à débiter l'activité et poursuivre par la suite	•						•		

Actions	Cible*				Échéancier				
	SHV	F	A	I	2022	2023	2024	2025	2026
Inciter les aînés à participer aux activités offertes pour contrer l'isolement			•			•	•	•	•

OBJECTIF 2: Sensibiliser à la protection de l'environnement

Le milieu souhaite que la sensibilisation à la protection de l'environnement se poursuive.

Actions	Cible*				Échéancier				
	SHV	F	A	I	2022	2023	2024	2025	2026
Mettre en place des activités d'information et de sensibilisation au recyclage, au compostage et à la protection du lac				•		•	•		
Installer un bac spécialisé dans la récupération du verre				•					•

2. DYNAMISER LA VIE COMMUNAUTAIRE

OBJECTIF 1: Inciter la participation citoyenne

Une maison des jeunes est un projet qui soulève de l'intérêt dans le milieu pour favoriser ce groupe d'âge. Malgré tous les efforts promotionnels, les services semblent méconnus d'une partie de la population.

Actions	Cible*				Échéancier				
	SHV	F	A	I	2022	2023	2024	2025	2026
Créer une maison des jeunes		•				•	•		
Organiser les activités sportives sous forme de cours à la place de la formule activité libre				•		•			
Mettre à niveau et promouvoir le prêt d'équipements sportifs municipaux (raquette, patin, rollers, etc.)				•		•			
Travailler en collaboration avec la télévision communautaire pour mieux informer à propos des activités et événements				•	•				
Promouvoir la gratuité de l'offre culturelle et de loisir municipale				•	•	•	•	•	•
Poursuivre le programme de sensibilisation pour réactiver les habitudes de consommation locale après COVID				•	•	•	•	•	•
Publiciser davantage les rabais offerts aux activités				•	•				
Promouvoir davantage les services de la bibliothèque				•	•				

AXE 4 - LOGEMENT, RÉTENTION ET ATTRACTIVITÉ RÉSIDENIELLE

1. MISER SUR L'OFFRE LOCATIVE POUR AMÉLIORER LA RÉTENTION

OBJECTIF 1: Augmenter le nombre de logements abordables, notamment adaptés aux aînés

Faible présence d'immeubles à logement ou de maisons à louer. Il y a peu de logements adaptés aux aînés et abordables. On note une pénurie de place en résidences pour aînés à Lambton.

Actions	Cible*				Échéancier				
	SHV	F	A	I	2022	2023	2024	2025	2026
Inciter l'ouverture d'une nouvelle résidence pour aînés et/ou de logements pour personnes âgées autonomes			•					•	
Promouvoir les programmes gouvernementaux pour adapter les logements et les maisons aux besoins des aînés			•				•		

OBJECTIF 2: Améliorer la qualité de l'aménagement urbain

Les citoyens apprécieraient l'amélioration de l'esthétique du cœur villageois.

Le milieu souhaite une nouvelle place publique. Les aînés désirent plus d'aménagement urbain.

Actions	Cible*				Échéancier				
	SHV	F	A	I	2022	2023	2024	2025	2026
Améliorer l'esthétique du cœur villageois				•	•	•	•	•	•
Ajouter des bancs dans le cœur villageois				•		•			
Aménager une nouvelle place publique				•		•			
Évaluer la possibilité de végétaliser le cimetière et d'y installer des bancs				•		•	•		

SHV: Saines habitudes de vie - F: Familles - A: Aînés - I: Intergénérationnel

Remerciements

La Municipalité de Lambton remercie les membres du comité de pilotage qui ont travaillé à la révision de la politique de la famille et des aînés et qui ont élaboré le nouveau plan d'action 2021-2026.

IL S'AGIT DE :

Monsieur Pierre Ouellet

Élu responsable du dossier de la Politique de la famille et des aînés de la Municipalité;

Monsieur Steeve Fortier

Conseiller municipal responsable des familles et représentant des parents;

Madame Claire Boulanger

Représentante des grands-parents et du service de bibliothèque;

Monsieur Michel Fillion

Responsable du service des loisirs et directeur du service incendie de la Municipalité;

Madame Guylaine Rouleau

Agente aux loisirs et à la culture pour la Municipalité;

Madame Marie-Claude Lacombe

Consultante pour la révision de la politique de la famille et des aînés.

Le Conseil adresse aussi ses remerciements à :

Madame Fanny Lebrun, formatrice au Carrefour action municipale et famille pour ses précieux conseils et son accompagnement tout au long de la démarche.

La Municipalité souhaite aussi rappeler qu'elle a obtenu une aide financière du ministère de la Famille dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales.

Elle remercie également le Ministère de la Santé et des Services sociaux qui a octroyé du financement dans le cadre du Programme de soutien à la démarche Volet 1 – Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés.

SOURCES DES INFORMATIONS

- Statistique Canada, recensement 2011 et 2016;
- Observatoire estrien du développement des communautés;
- Partenaire pour la réussite éducative en Estrie;
- MAMROT (ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Organisation du Territoire), décret de population;
- Institut de la Statistique du Québec;
- Commission scolaire des Hauts-Cantons;
- Direction de santé publique de l'Estrie, Table estrienne de concertation interordres en éducation Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie;
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie (CIUSS);
- Défi Carrière Mégantic;
- Société de développement économique du Granit;
- Centre d'action bénévole du Granit;
- Municipalité de Lambton.



Municipalité de Lambton

230, rue du Collège
Lambton QC G0M 1H0
418 486-7438
www.lambton.ca

En partenariat avec :

Québec